

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: N'allez pas lui faire de fleur.

M. Rose: Entretemps, pendant qu'on néglige cette tragédie au Salvador, la presse rapporte que l'actuel ambassadeur américain est disposé à recommander de nouvelles expéditions d'armes américaines à la junte alors que son prédécesseur immédiat, M. White, vient de déclarer au cours de la fin de semaine que ces armes ne faisaient que servir la cause du coup d'État progressif que mènent les officiers de droite.

Le Canada cessera-t-il d'appuyer la politique militaire américaine à l'endroit de ce pauvre petit pays d'Amérique centrale et s'emploiera-t-il plutôt à convaincre les États-Unis de cesser leurs expéditions projetées d'armements, afin de favoriser un règlement négocié?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, le gouvernement a toujours eu pour politique de favoriser, dans toute la mesure du possible, les règlements négociés. Je suis étonné que le député s'inquiète tant du Salvador, puisque son parti veut que nous nous retirions de l'OTAN et du NORAD, ce qui nous laisserait sans défense si jamais certaines parties agissaient envers le Canada comme elles le font au Salvador.

* * *

LES COMMUNICATIONS

L'ÉTUDE DU SYSTÈME TELIDON PAR UN EXPERT-CONSEIL—LE COÛT PRÉVU DU SYSTÈME POUR UNE FAMILLE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, vendredi dernier, le ministre des Communications m'a transmis un exemplaire de l'étude du système Telidon préparée pour son ministère en 1980 par un expert-conseil. Je remercie le ministre de son obligeance. Souscrit-il aux conclusions de l'expert-conseil selon lequel si l'on réclame à la clientèle de Telidon de payer un abonnement de \$25 par mois, cette clientèle devrait avoir un revenu moyen de presque \$70,000 par an? En outre, si tel était le prix de l'abonnement, Telidon n'aurait que 13,000 clients d'ici 1985.

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, on m'apprend que d'autres rapports ont été préparés sur la même question. Par exemple, il y a eu le rapport Hickling et Johnson, publié en février 1979, selon lequel 1.8 million d'appareils seraient vendus au Canada d'ici 1991. Ces prévisions, qui recourent également celles de M. Hough, sous-entendent l'existence d'un marché assez important.

Toutefois, je signale que le rapport de M. Hough a été préparé avant certaines grandes découvertes, particulièrement avant l'adoption des standards télétextes par la compagnie AT&T des États-Unis. De l'avis général de mes collaborateurs, en raison de ces deux découvertes, il y a lieu de modifier certaines des conclusions de M. Hough.

LES ESSAIS DU SYSTÈME

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, M. Hough se plaint également que pour les études effectuées jusqu'ici sur Telidon, des essais ont été menés sans aucun frais pour le client et que, par conséquent,

Questions orales

ils n'avaient aucune valeur. Quelles nouvelles installations expérimentales le ministre prévoit-il faire entreprendre aux frais des clients cette fois, frais qui seront proportionnels à la valeur commerciale de Telidon?

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, nous procédons en ce moment à un certain nombre d'installations expérimentales. Ainsi, nous installerons le système Bell Vista à Toronto et Québec. J'espère pouvoir annoncer, probablement la semaine prochaine, de nouveaux essais sur le télétexte. Nous en sommes encore manifestement à l'étape des essais. Nous espérons pouvoir démontrer qu'il existe un marché pour ce type d'appareil. Je devrais prévenir le député qu'en ce qui concerne les appareils pour vidéotexte et télétexte, nous en sommes encore à la même étape que pour les ordinateurs il y a quelques années. Notre première clientèle sera constituée par des entreprises et des établissements de toutes sortes. Ce n'est que plus tard seulement que nous mettrons au point un appareil pour vidéotexte qu'il sera possible de vendre aux particuliers.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LA RUMEUR D'ABANDON DE LA LIGNE HALIFAX-MONTRÉAL—
ON DEMANDE LA TENUE D'AUDIENCES PUBLIQUES

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. La pratique établie veut que l'on tienne des audiences avant d'abandonner l'exploitation d'une ligne de chemin de fer qu'il s'agisse d'un service-marchandises ou d'un service-voyageurs. Quoique la loi n'oblige pas le ministre à tenir de telles audiences, il me semble qu'avant de mettre fin à l'exploitation de la ligne reliant Halifax et Montréal en passant par Saint-Jean et Sherbrooke, il faudrait s'efforcer de sonder l'opinion publique à ce sujet. Le ministre expliquerait-il pourquoi son ministère refuse de divulguer les résultats d'un sondage qu'il a commandé à ce sujet, et pourquoi il ne tient aucune audience et n'invite pas le public à faire connaître ses vues sur une mesure aussi radicale?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, si le cabinet décidait de prendre cette mesure que redoute le député, je fournirais toutes les explications voulues sur cette décision.

LES CONSÉQUENCES POUR LE SUD-OUEST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Madame le Président, le ministre est-il en train de dire aux Canadiens qui vivent dans les Maritimes et à l'est de Montréal que le cabinet prendra une décision quant à l'abandon de cette ligne sans aucunement chercher à connaître les vues du public? Cela priverait les Canadiens du sud-ouest du Nouveau-Brunswick de presque tout service-voyageurs par train, service auquel nous avons eu droit depuis les débuts du chemin de fer il y a plus d'un siècle. Va-t-on nous laisser tomber ainsi comme une «patate» chaude, sans honte et sans remords?